

# Propriété intellectuelle

Enjeux et bonnes pratiques de la propriété intellectuelle

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle ne s'est jamais aussi bien portée. Que ce soit à l'INPI en France, à l'Office européen des Brevets (OEB) à Bruxelles ou à l'Organisation Mondiale de la PI (OMPI ; bilan 2007) à Genève, le nombre de demandes de brevets, de dépôts de marques et de dessins et modèles est partout à la hausse.

La propriété intellectuelle ne s'est jamais aussi bien portée. Que ce soit à l'INPI en France, à l'Office européen des Brevets (OEB) à Bruxelles ou à l'Organisation Mondiale de la PI à Genève, le nombre de demandes de brevets, de dépôts de marques et de dessins et modèles est partout à la hausse. Signe des temps, des pays que l'on croyait cantonnés au rôle « d'usine du monde » connaissent des taux de croissance de leurs dépôts impressionnants : + 38% pour la Chine par exemple.

Si depuis plus de vingt ans les pays réunis au sein de l'OMPI militent auprès de tous les gouvernements de la planète pour les sensibiliser à la PI, les aider à créer des offices et à mettre en place des législations, leurs actions a aussi eu pour conséquence de faire saisir à ces pays tout l'intérêt qu'ils auraient eux aussi à protéger leurs inventions.

Dans une économie qui va tous les jours en se globalisant davantage, les enjeux qui se nouent autour de la propriété intellectuelle prennent une dimension nouvelle. Plus que jamais les responsables d'entreprises innovantes, PME comme grands groupes, ont intérêt à inscrire la PI au cœur de leur stratégie de développement. Elle doit leur permettre d'assurer et de conforter leurs avantages concurrentiels, de créer de la valeur ajoutée, de s'engager sans crainte dans des politiques partenariales, d'aborder de nouveaux marchés bien loin de leurs frontières...

Notre dossier sur la Propriété Industrielle, en partenariat avec l'INPI, donne les dernières tendances, avec des témoignages d'entrepreneurs et d'experts.

Aucune relation

\*}